



# Evaluation du potentiel patrimonial de la flore de la forêt de Jarrie



**Octobre 2012**

# Evaluation du potentiel patrimonial de la flore de la forêt de Jarrie

(Isère)

**Rédaction, cartographie et récolte des données :**

**Benjamin Grange & Frédéric Gourgues**

**Crédit photographique Benjamin Grange et Frédéric Gourgues :**

Photos de couverture (de gauche à droite et de haut en bas) : Chênaie sessiliflore sèche, Phalangère faux-lis (*Anthericum liliago*), Boulaie pionnière, Silène penchée (*Silene nutans*), Gesse noire (*Lathyrus niger*).

## Sommaire

---

<b>1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE</b>	<b>4</b>
1.1. PRESENTATION ET OBJET DE L'ETUDE	4
1.2. PERIMETRE D'ETUDE	4
1.3. PRESENTATION DU SITE	4
<b>2. METHODOLOGIE</b>	<b>4</b>
2.1. ANALYSE DE LA BASE DE DONNEES ET DE LA BIBLIOGRAPHIE	4
2.2. PROSPECTIONS DE TERRAIN	5
2.2.1. PERIODE ET METHODOLOGIE DE PROSPECTION	5
2.2.2. RECUEIL ET LOCALISATION DES POINTAGES	5
2.2.3. LIMITES METHODOLOGIQUES	5
<b>3. RESULTATS</b>	<b>5</b>
3.1. L'INVENTAIRE DE LA FLORE	5
3.2. LES ESPECES PATRIMONIALES	5
3.2.1. LES ESPECES STRICTEMENT PROTEGEES	6
3.2.2. LES ESPECES DONT LA CUEILLETTE EST REGLEMENTEE OU UNE INTERDITE EN ISERE	7
3.2.3. LES ESPECES DETERMINANTES ZNIEFF	7
<b>4. TYPES DE BOISEMENTS</b>	<b>8</b>
4.1. LA CHENAIE SESSILIFLORE	8
4.2. LE TAILLIS DE CHATAIGNER	8
4.3. LA CHARMAIE	8
4.4. LA BOULAIE	8
<b>5. ENJEUX LIES A LA GESTION</b>	<b>9</b>
<b>6. CONCLUSIONS</b>	<b>10</b>

## I. Contexte et objectifs de l'étude

### I.1. Présentation et objet de l'étude

La commune de Jarrie (Isère), déjà propriétaire de quelques parcelles forestières, acquit en 2008 57ha supplémentaires au sein d'un plus grand ensemble forestier constituant un tampon boisé entre l'agglomération grenobloise et le plateau agricole de Champagnier. Soucieuse de mener une politique favorable à la préservation de son patrimoine naturel et consciente de l'importance de cet espace boisé, notamment en terme de continuité écologique (forêt considérée comme zone nodale forestière du Réseau Ecologique de l'Isère REDI), la commune souhaite étudier la possibilité de classer sa forêt en Espace Naturel Sensible (ENS). En outre, la mise en place d'un **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** sur Jarrie a mis en évidence l'hétérogénéité des données naturalistes et notamment le manque de données concernant la flore sur les zones forestières de la commune. Suite à une première expertise écologique de la forêt des Frettes par un bureau d'étude, la commune a confié à Gentiana la réalisation d'un complément d'inventaire de la flore patrimoniale et l'identification des enjeux liés au patrimoine floristique.

### I.2. Périmètre d'étude

La zone d'étude correspond à la forêt située à l'extrême Nord-ouest du territoire communal de Jarrie, entre le plateau agricole situé aux alentours de Haute-Jarrie et la ville d'Echirolles en contrebas.

### I.3. Présentation du site

La forêt communale de Jarrie est située au sein d'un boisement plus conséquent s'étendant sur les communes de Champagnier au Sud-ouest et de Bresson au Nord-est. Ce boisement forme un espace tampon sur le rebord Nord-ouest du plateau de Champagnier entre l'agglomération grenobloise très urbanisée et les zones agricoles du plateau. Ces dernières sont situées sur des dépôts morainiques issus de la dernière glaciation, chargés en éléments fins, formant un sol riche et plus ou moins profond. A l'inverse l'ensemble du boisement est situé sur les secteurs ou affleurent des alluvions fluvio-glaciaires plus anciennes sableuses et caillouteuses, constituant un substrat plus pauvre et plus drainant.

Sur la commune de Jarrie, ce boisement s'étage de 300m à 457m. Il est relativement ancien comme en témoignent les cartes de Cassini puis d'état major publiées respectivement en 1779 et en 1849 qui représentent déjà cette forêt dans son intégralité.

La chênaie sessiliflore, le taillis de châtaigner, la Charmaie et la charmaie-châtaigneraie en mélange avec divers feuillus sont les types de boisement dominants.

## 2. Méthodologie

### 2.1. Analyse de la base de données et de la bibliographie

L'association Gentiana a développé une base de données sur les espèces végétales du département de l'Isère. Cette base compile déjà plus de 400 000 données issues de plus de 200 informateurs différents.

Une requête spécifique a permis d'extraire systématiquement les données antérieures à l'année 2012 concernant l'ensemble des espèces végétales sur l'ensemble de la forêt de Jarrie.

Une compilation de la bibliographie existant sur le site a également été effectuée afin de recueillir un maximum de renseignements sur la flore.

Article ou étude	Année	Auteur	Observateur flore et habitats	Commentaires
Forêt des Frettes, expertise écologique	2009	Agnès Gulgue	Agnès Gulgue	Peu d'information sur la flore herbacée, hormis la citation de deux ou trois espèces (Cephalantère à longue feuille, Digitale jaune). Des informations sur les espèces arborescentes dominantes, sur les types de boisement présents et orientations de gestion.

Tableau d'analyse de la bibliographie

## 2.2. Prospections de terrain

### 2.2.1. Période et méthodologie de prospection

Pour cet inventaire 3 passages ont été effectués aux périodes les plus propices pour l'observation des espèces végétales patrimoniales en avril, mai et juin 2012.

Lors des différents passages l'ensemble du site a été prospecté avec une attention particulière pour les espèces patrimoniales.

### 2.2.2. Recueil et localisation des pointages

Sur le terrain, chaque relevé d'espèces a fait l'objet d'un pointage au GPS (GPS 72 de Garmin, précision jusqu'à 3 m) réalisé au centre de la station. La localisation exacte des pointages est ensuite vérifiée sur la carte IGN et/ou la photo aérienne via le logiciel PhotoExplorer ©.

L'ensemble des espèces observées est ensuite saisi dans une base de données géoréférencées. Un traitement de la base permet ensuite de les extraire, puis de les traiter sous format excel.

### 2.2.3. Limites méthodologiques

La connaissance de la flore sur ces boisements a été largement améliorée, mais cette étude botanique ne constitue pas un inventaire exhaustif.

En effet, en raison d'une période de prospection limitée, les espèces précoces, les espèces plus tardives, certaines annuelles à floraison courte ainsi que les espèces peu représentées sur le site ont pu échapper à l'expertise.

## 3. Résultats

---

### 3.1. L'inventaire de la flore

Les prospections réalisées en 2012 ont données lieux à **59 relevés floristiques** répartis sur l'ensemble de la zone d'étude.

L'**annexe I** présente la localisation de l'ensemble de ces relevés. Les milieux qui semblaient plus riches en termes de flore ont été prospectés de façon plus intensive.

À la liste des espèces recensées dans ces **59 relevés**, s'ajoute quelques espèces observées lors de précédentes prospections et enregistrés dans la base de données INFLORIS.

L'**annexe II** propose une liste globale des espèces citées et observées sur la forêt de Jarrie.

Cette liste fait état de **152 taxons**.

### 3.2. Les espèces patrimoniales

Les espèces sont dites patrimoniales lorsqu'elles figurent sur une ou plusieurs listes de référence répertoriant les espèces selon leur statut de protection réglementaire (protection internationale, nationale, régionale et départementale) et/ou un statut reflétant le degré de menace de l'espèce (liste rouge).

Parmi la liste de 152 taxons observées sur le site, une est strictement protégées (Protection régionale), deux autres sont concernées par une réglementation ou une interdiction de cueillette dans le département de l'Isère et 5 autres sont considérées comme des espèces déterminantes ZNIEFF pour la zone biogéographique alpine.

**Une carte localisant ces taxons en fonction de leur statut est présentée en annexe III.**

Les espèces patrimoniales sont présentées ci-dessous.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Statuts	INFLORIS	
				antérieur à 2012	2012
<i>Campanula rapunculus</i> L.	Campanule raiponce	Campanulaceae	ZNIEFF(DC)		X
<i>Dianthus armeria</i> L.	Œillet Armérie	Caryophyllaceae	P38, ZNIEFF(DC)		X
<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx	Aquifoliaceae	C38	X	X
<b><i>Inula helvetica</i> Weber</b>	<b>Inule helvétique</b>	<b>Asteraceae</b>	<b>PRRA, LRR, ZNIEFF(D)</b>		X
<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.	Gesse noire	Fabaceae	ZNIEFF(DC)		X
<i>Symphytum tuberosum</i> L.	Consoude tubéreuse	Boraginaceae	ZNIEFF(DC)		X
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Schultz Bip.	Chrysanthème en corymbes	Asteraceae	ZNIEFF(DC)		X
<i>Tilia cordata</i> Miller	Tilleul à feuilles cordées	Tiliaceae	ZNIEFF(DC)		X

PRRA = Protection régionale

P38 = Interdiction de cueillette en Isère

C38 = Réglementation de cueillette en Isère

ZNIEFF = Espèce déterminante ZNIEFF (DC = avec critères; D = sans critères)

### 3.2.1. Les espèces strictement protégées

#### **Inule helvétique (*Inula helvetica* Weber)**

Famille des Astéracées

**Protection régionale Rhône-Alpes – Liste rouge régionale**

Statut ZNIEFF : espèce déterminante

Répartition : En France l'espèce est notée principalement dans les Alpes, le Jura et les Pyrénées. En Isère, ces principales populations sont connues dans le sud du département (Vercors, Trièves, Oisans, Basse vallée de l'Isère). De belles populations sont présentes en Chartreuse et Grésivaudan, mais plus au nord, elle se fait rare puis disparaît dans le quart nord-ouest.

#### **Ecologie, répartition et état des populations dans la zone d'étude**

Cette espèce, traditionnellement considérée comme liée aux zones humides, peut également supporter des périodes de sécheresses. Elle est également relativement thermophile. On la retrouve ainsi dans des contextes écologiques très variés. C'est une espèce de milieux relativement ouverts qui peut supporter un certain embroussaillage ou se trouver en situation d'ourlet en lisière forestière, mais qui n'est pas strictement forestière et qui disparaît avec la fermeture de la strate arborescente.

Sur le site elle est localisée en bordure du boisement de bouleaux, sur l'ancien site d'extraction de granulats. Le faible recouvrement de la boulaie pionnière lui permet de se maintenir en une population limitée à quelques pieds. Cette station semble cependant condamnée par l'évolution naturelle de ce boisement vers une forêt de bois dur plus dense. Compte tenu de la faiblesse de la population, il ne paraît pas opportun de mettre en place des mesures conservatoires lourdes et coûteuses (maintien de trouées et de zones pionnières).



### 3.2.2. Les espèces dont la cueillette est réglementée ou une interdite en Isère

#### **Œillet Armérie (*Dianthus armeria* L.)**

Famille des Caryophyllacées

**Interdiction de cueillette en Isère**

Statut ZNIEFF : espèce déterminante avec critère

Cet œillet se rencontre sur les bords de chemins et marges de prairies mésophiles.



#### **Houx (*Ilex aquifolium* L.)**

Famille des Aquifoliacées

**Réglementation de cueillette en Isère**

Le Houx se rencontre dans les sous-bois de feuillus de la plaine à l'étage montagnard. En Isère l'espèce est commune.

Fréquente sur la zone d'étude l'espèce ne semble pas menacée.

### 3.2.3. Les espèces déterminantes ZNIEFF

Ces espèces n'ont pas de statuts de protection, et ne sont pas non plus classées en liste rouge, mais sont pour certaines d'entre elles relativement peu courantes sans être fortement menacées et méritent d'être signalées.

#### **La Consoude tubéreuse (*Symphytum tuberosum* L.)**

Famille des Boraginacées

Statut ZNIEFF : Espèces déterminante avec critère (population remarquable) pour les zones alpienne et continentale.

Présente dans une grande partie de l'Europe, de l'Ecosse à la Russie, en France cette espèce est plus fréquente dans une large partie Sud. En Isère elle reste localisée et n'est recensée que dans une dizaine de communes réparties inégalement entre Oisans, Valbonnais, Basse vallée du Drac, Chartreuse...

Elle affectionne les boisements de feuillus et notamment les chênaies. Cette petite consoude est bien représentée sur le site et constitue une population importante, remarquable pour l'Isère.



#### **La Gesse noire (*Lathyrus niger* (L.) BERNH.)**

Famille des Fabacées

Statut ZNIEFF : Espèce déterminante avec critère (population remarquable) pour les zones alpienne, continentale et méditerranéenne.

Cette espèce a une aire de répartition importante comprenant l'ensemble de l'Europe sauf le Nord de la scandinavie, jusqu'au Caucase et l'Afrique du Nord. En Isère et plus largement en France, bien que répartie sur l'ensemble du territoire, elle est relativement peu commune. Elle affectionne les boisements de

feuillus et notamment les chênaies, à basse altitude.

### La Tanaisie en corymbe (*Tanacetum corymbosum* (L.) Sch. Bip.)

Famille des Astéracées

Statut ZNIEFF : Espèce déterminante avec critère (population remarquable pour la zone alpine et continentale).

Présente dans une grande partie de l'Europe et également de la France, en Isère elle est bien représentée surtout dans la moitié Sud du département.

Elle affectionne les boisements clairs, les fourrés et ourlets bien exposés.

Cette espèce ne semble pas menacée, ni sur le site, ni plus globalement.



## 4. Types de boisements

### 4.1. La chênaie sessiliflore

Boisement très largement dominé par le Chêne sessile (*Quercus petraea*) le sous bois est souvent composé de fourré plus ou moins dense de Fragon petit houx. Ce type de boisement se développe sur les coteaux pentus exposés au sud, sud-ouest, entourant le plateau sommital. Sur ces coteaux le sol est relativement superficiel et caillouteux, ce sol drainant couplé à la pente et à l'exposition engendre une légère sécheresse. On y retrouve donc des espèces mésoxerophiles : Genêt d'Allemagne (*Genista germanica*), Silène penchée (*Silene nutans*), Phalangère faux-lis (*Anthericum liliago*), Tanaisie en corymbe (*Tanacetum corymbosum*), Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), Campanule à feuille de pêcher (*Campanula persicifolia*), Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*)...

Ce type de boisement a gardé un caractère proche du boisement que l'on trouverait spontanément dans ce contexte écologique, du moins au niveau de l'espèce arborescente dominante.

### 4.2. Le taillis de châtaigner

Le taillis de châtaigner est largement représenté dans ces boisements. Il résulte d'une intention sylvicole de favoriser le châtaigner face aux autres espèces autochtones. Il dérive de la chênaie-charmaie présente de façon contiguë et parfois en mélange. Lorsqu'il est pur, son sous-bois est souvent relativement pauvre. Il est peu recouvrant et composé de ronces (*Rubus sp.*), Fragon petit-houx (*Ruscus aesculus*), Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*)... Il peut cependant abriter localement la consoude tubéreuse (*Symphytum tuberosum*), espèce patrimoniale. Pour améliorer la diversité floristique, la gestion sylvicole visera le mélange, en favorisant les essences autres que le châtaigner dans ces taillis.

### 4.3. La charmaie

La charmaie comme son nom l'indique est dominée par le Charme (*Carpinus betulus*) en strate arborescente. Sur les secteurs les plus hauts du plateau, aux alentours de la Boulaie, elle se diversifie et présente un faciès riche plus riche en espèces arborescentes : Merisier (*Prunus avium*), Tilleul (*Tilia platyphyllos*, *T. cordata*), Peuplier tremble (*Populus tremula*), Erables (*Acer platanoides*)... Elle forme localement une mosaïque avec le taillis de châtaigner et est souvent traitée également en taillis. Son sous-bois est constitué des mêmes espèces que le taillis de châtaigner, mais souvent un peu plus riche. Cependant cette observation est peu être liée à un sol un peu plus profond sur certains secteurs. C'est dans ce type de boisement que l'on peut observer les plus grandes populations de Consoude tubéreuse (*Symphytum tuberosum*), espèce patrimoniale.

### 4.4. La boulaie

La boulaie est un stade pionnier du boisement, consécutif à une ancienne extraction de granulats. La strate herbacée y est plus développée et diversifiée du fait du moindre recouvrement de la strate arborescente laissant passer plus de lumière disponible au sol. Malgré la présence d'une espèce protégée, la flore présente au niveau de ce type de boisement ne justifie pas une gestion conservatoire visant à maintenir ce stade pionnier. Le bouleau ayant peu de valeur marchande, il semble raisonnable de laisser vieillir ce secteur sans intervention sylvicoles à court et moyen terme. Deux espèces de plantes envahissantes sont présentes sur ce secteur : l'arbre à papillons (*Buddleja davidii*) et le Solidage géant



(*Solidago gigantea*). Il convient de surveiller leur évolution. Ce sont cependant des espèces plutôt héliophiles qui ne supporteront pas la fermeture de la strate arborescente, mais qui risquent de se propager très fortement en cas de coupes forestières.

## 5. Enjeux liés à la gestion

---

Concernant la flore vasculaire les boisements de la forêt de Jarrie en dépit d'une diversité floristique relativement réduite, présentent quelques éléments patrimoniaux à prendre à compte dans la gestion. De manière globale, tant qu'elle ne prend pas la forme de coupes à blancs, l'exploitation forestière ne présente pas de menace directe pour la flore en place. La majorité des espèces observées sont des espèces forestières typiques (hormis dans le boisement pionnier de bouleaux et sur les secteurs de chênaie sessiliflore relativement ouvert) qui nécessitent le maintien d'un couvert arboré, mais qui supporteront des trouées ponctuelles. Globalement, les boisements semblent relativement équiennes, cette uniformité du couvert arborescent ne permet pas de variations de l'éclairage au sol favorable à une diversification des espèces en fonction de l'incidence lumineuse. La gestion devra donc rechercher une déstructuration du peuplement actuel pour atteindre une structure hétérogène.

Cet objectif peut être atteint de deux façons :

- par une absence d'exploitation totale. A long terme (voir très long terme), après une succession de vieillissement, perturbations, rajeunissement, etc. le boisement reprendra une dynamique naturelle, ou alternera dégradation et phase de croissance. Cette solution bien qu'écologiquement très intéressante, ne permet pas de valorisation économique du bois, et ne peut pas, pour des raisons d'accueil du public, correspondre aux attentes de sécurité aux abords des chemins. Elle pourrait cependant être mise en place sur les secteurs les plus éloignés des sentiers. Ce type de gestion correspondrait à la mise en place d'îlots de sénescence.
- Par une exploitation visant à créer une structure irrégulière du boisement, pour viser une futaie irrégulière pieds à pieds ou par bouquets. La conversion d'un taillis vers une futaie irrégulière est possible, mais nécessite une sylviculture adaptée. Ce type de sylviculture permet de conserver un couvert arboré constant et de s'approcher d'un fonctionnement plus naturel du cycle forestier. L'hétérogénéité obtenue et le maintien de la continuité forestière permettent d'avoir un sous-bois plus riche.

Concernant la boulaie, étant donné la faible valeur du bois de bouleaux, la présence d'espèces envahissantes héliophiles et le caractère pionnier de ce boisement, aucune gestion active ne doit être mise en place, hormis la surveillance des espèces envahissantes présentes sur ce secteur (celles-ci ne devraient pas supporter la fermeture du boisement).

## 6. Conclusions

---

La connaissance des espèces végétales présentes sur la forêt de Jarrie a été fortement améliorée, mais étant donné l'étendue de la zone d'étude, ce boisement peut certainement abriter d'autres espèces, non observées en 2012. La flore de ces types de boisements a révélé la présence d'espèces patrimoniales.

Seule l'Inule helvétique est strictement protégée ; les autres espèces patrimoniales observées sont uniquement des espèces dont la cueillette est réglementée ou des espèces déterminantes pour les ZNIEFF. Certaines d'entre elles (*Consoude tubéreuse*) restent cependant peu communes en Isère et forment de belles populations.

La présence de ces espèces révèle un potentiel écologique certain de ces espaces boisés qui pourrait être amélioré par une gestion sylvicole appropriée.

Les plantes vasculaires montrent cependant certaines limites pour apprécier la complexité des boisements. Les bryophytes (mousses) permettent de mieux appréhender les multiples « microhabitats » liés à la forêt. Certaines espèces de bryophytes sont caractéristiques du bois mort, d'autres sont épiphytes sur les écorces, plus ou moins caractéristiques du tronc, des branches etc. ou encore se développent sur l'humus, la terre, les milieux secs, ou plus humides... De ce fait, les bryophytes sont des meilleurs indicateurs de la naturalité et de la richesse des forêts.

La structure des boisements actuels, liée aux traitements sylvicoles passés, ne permet pas une diversité floristique optimale. Mais un aménagement forestier ou un plan de gestion favorisant une sylviculture respectueuse de la biodiversité pourrait améliorer le potentiel écologique de cet ensemble boisé. L'irrégularisation du peuplement est une gestion sylvicole moins développée en plaine qu'en montagne, cependant elle peut et doit être développée et serait une solution pour la gestion de la forêt de Jarrie.

## Bibliographie

---

- **Guigue A., 2009** – *Forêt des Frettes - expertise écologique*, 18p.
- **Armand M., Gourgues F., Marciau R. & Villaret J.-C., 2008** - *Atlas de la flore protégée de l'Isère et des plantes dont la cueillette est réglementée*. Gentiana, Société botanique dauphinoise Dominique Villars, Grenoble ; Biotope, Mèze (collection Parthénope), 320 p.
- **Marciau R., 1989**. - *Les plantes rares et menacées en région Rhône-Alpes : Base de données pour le suivi des espèces sensibles - Liste rouge*. Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, 127p.

## **Annexes**

---

**Annexe I : Carte de localisation des relevés**

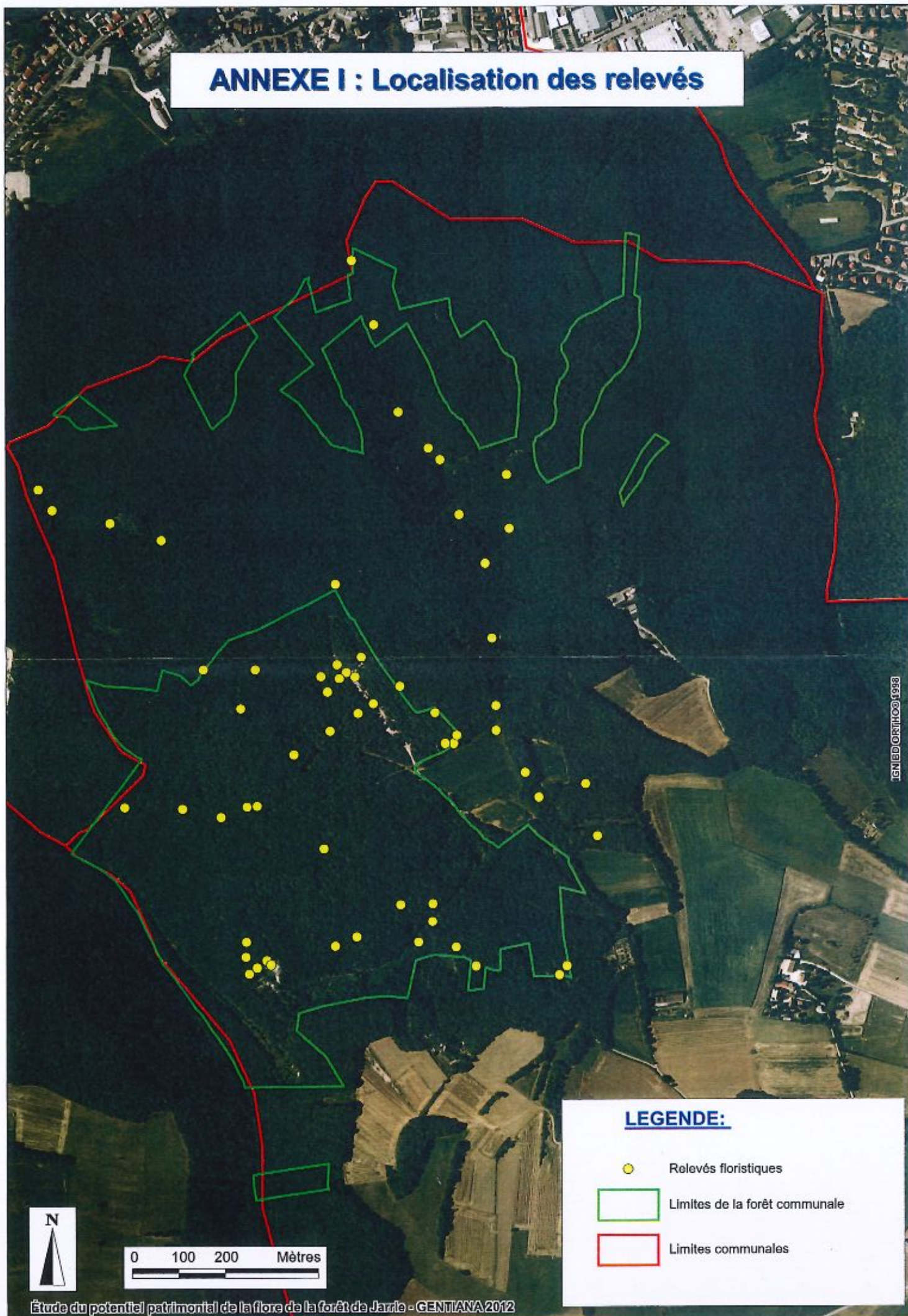
**Annexe II : Liste globale des espèces**

**Annexe III : Localisation des espèces patrimoniales**

## **Annexe I : Carte de localisation des relevés**

---

## ANNEXE I : Localisation des relevés



## **Annexe II : Liste globale des espèces**

---

Liste des espèces citées sur la forêt de Jarrie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Statuts	INFLORIS	
				Citation antérieur à 2012	Inv. 2012
<i>Acer campestre</i> L.	Erable champêtre	Aceraceae			X
<i>Acer platanoides</i> L.	Erable plane	Aceraceae			X
<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Erable sycomore	Aceraceae			X
<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée millefeuille	Asteraceae			X
<i>Adoxa moschatellina</i> L.	Moschatelline	Adoxaceae			X
<i>Agrostis stolonifera</i> L.	Agrostide blanche ou stolonifère	Poaceae			X
<i>Aira caryophyllaea</i> L.	Canche caryophyllée	Poaceae			X
<i>Ajuga reptans</i> L.	Bugle rampant	Lamiaceae			X
<i>Alliaria petiolata</i> (M. Bieb.) Cavara & Grande	Grande Alliaria	Brassicaceae			X
<i>Allium ursinum</i> L.	Ail des ours	Alliaceae			X
<i>Anthericum liliago</i> L.	Phalangère faux-lis	Anthericaceae			X
<i>Arum maculatum</i> L.	Arum maculé	Araceae		Gourgues 2003	
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L.	Capillaire noir	Aspleniaceae			X
<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau blanc	Betulaceae			X
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Hudson) P. Beauv.	Brachypode des bois	Poaceae			X
<i>Buddleja davidii</i> Franchet	Buddleia de David	Buddlejaceae			X
<i>Campanula persicifolia</i> L.	Campanule à feuilles de pêcher	Campanulaceae			X
<i>Campanula rapunculoides</i> L.	Campanule raiponce	Campanulaceae		ZNIEFF(DC)	X
<i>Campanula trachelium</i> L.	Campanule gantelée	Campanulaceae			X
<i>Cardamine flexuosa</i> With.	Cardamine flexueuse	Brassicaceae			X
<i>Carex digitata</i> L.	Laiche digitée	Cyperaceae			X
<i>Carex divulsa</i> Stokes	Laiche en épis séparés	Cyperaceae			X
<i>Carex pallascens</i> L.	Laiche pâle	Cyperaceae			X
<i>Carex sylvatica</i> Hudson	Laiche des bois	Cyperaceae			X
<i>Carpinus betulus</i> L.	Charme	Corylaceae		Gourgues 2003	X
<i>Castanea sativa</i> Miller	Châtaignier	Fagaceae		Gourgues 2003	X
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn	Petite centauree rouge	Gentianaceae			X
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Miller) Druce	Céphalanthère pâle	Orchidaceae			X
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch	Céphalanthère à longues feuilles	Orchidaceae		DAUPHINELLE 1989	X
<i>Cerastium brachypetalum</i> Pers.	Céraiste à pétales courts	Caryophyllaceae			X
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg.	Céraiste des fontaines	Caryophyllaceae			X



## Liste des espèces citées sur la forêt de Jarrie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Statuts	INFLORIS	
				Citation antérieur à 2012	Inv. 2012
<i>Cornus sanguinea</i> L.	Cornouiller sanguin	Cornaceae		Gourgues 2003	
<i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv.	Corydale à bulbe plein	Papaveraceae			X
<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier	Corylaceae		Gourgues 2003	X
<i>Crataegus laevigata</i> (Poiret) DC.	Aubépine lisse	Rosaceae			X
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine monogyne	Rosaceae			X
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Cytise à balais	Fabaceae			X
<i>Dianthus armeria</i> L.	Œillet Armérie	Caryophyllaceae	P38, ZNIEFF(DC)		X
<i>Digitalis lutea</i> L.	Digitale jaune	Scrophulariaceae			X
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	Fougère mâle	Dryopteridaceae			X
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Pers.	Vergereete annuelle	Asteraceae			X
<i>Euonymus europaeus</i> L.	Fusain d'Europe	Celastraceae			X
<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	Eupatoire chanvrine	Asteraceae			X
<i>Euphorbia dulcis</i> L. sensu auct. Fl. Fr.	Euphorbe douce	Euphorbiaceae			X
<i>Festuca arundinacea</i> Schreber	Fétuque élevée	Poaceae			X
<i>Festuca heterophylla</i> Lam.	Fétuque hétérophylle	Poaceae			X
<i>Fragaria vesca</i> L.	Fraisier	Rosaceae			X
<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne élevé	Oleaceae			X
<i>Galium aparine</i> L.	Gaillet gratteron	Rubiaceae			X
<i>Galium aristatum</i> L.	Gaillet des bois	Rubiaceae			X
<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop.	Aspérule odorante	Rubiaceae			X
<i>Genista germanica</i> L.	Genêt d'Allemagne	Fabaceae			X
<i>Genista pilosa</i> L.	Genêt pileux	Fabaceae			X
<i>Geranium nodosum</i> L.	Géranium nouveau	Geraniaceae		Gourgues 2003	X
<i>Geranium robertianum</i> L.	Herbe à robert	Geraniaceae			X
<i>Geum urbanum</i> L.	Benoite des villes	Rosaceae			X
<i>Glechoma hederacea</i> L.	Lierre terrestre	Lamiaceae			X
<i>Glyceria notata</i> Chevall.	Glycérie à feuilles pliées	Poaceae			X
<i>Gnaphalium uliginosum</i> L.	Gnaphale des marais	Asteraceae			X
<i>Hedera helix</i> L.	Lierre	Araliaceae		Gourgues 2003	X
<i>Hieracium sabaudum</i> L.	Epervière de Savoie	Asteraceae			X
<i>Hieracium umbellatum</i> L. gr.	Epervière en ombelles	Asteraceae			X
<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) P. Lassen	Faux-baguenaudier	Fabaceae			X

Liste des espèces citées sur la forêt de Jarrie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Statuts	INFLORIS	
				Citation antérieur à 2012	Inv. 2012
<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlique laineuse	Poaceae			X
<i>Holcus mollis</i> L.	Houlique molle	Poaceae			X
<i>Hypericum montanum</i> L.	Millepertuis des montagnes	Hypericaceae			X
<i>Hypericum perforatum</i> L.	Millepertuis perforé	Hypericaceae			X
<i>Hypochaeris radicata</i> L.	Salade de porc	Asteraceae			X
<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx	Aquifoliaceae	C38	Gourgues 2003	X
<i>Inula helvetica</i> Weber	Inule helvétique	Asteraceae	PRRA, LRR, ZNIEFF(D)		X
<i>Jasione montana</i> L.	Jasione des montagnes	Campanulaceae			X
<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc étalé	Juncaceae			X
<i>Juncus tenuis</i> Willd.	Jonc ténu	Juncaceae			X
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L.	Orble jaune	Lamiaceae			X
<i>Lathyrus limifolius</i> (Reichard) Bässler subsp. <i>montanus</i> (Bernh.) Bässler	Gesse des montagnes	Fabaceae			X
<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.	Gesse noire	Fabaceae	ZNIEFF(DC)		X
<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène	Oleaceae			X
<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Chèvrefeuille des bois	Caprifoliaceae		Gourgues 2003	X
<i>Lotus corniculatus</i> L.	Lotier corniculé	Fabaceae			X
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC.	Luzule de Forster	Juncaceae			X
<i>Luzula multiflora</i> (Retz.) Lej.	Luzule multiflore	Juncaceae			X
<i>Luzula nivea</i> (L.) DC.	Luzule couleur de neige	Juncaceae			X
<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd.	Luzule poilue	Juncaceae			X
<i>Melica nutans</i> L.	Melique penchée	Poaceae			X
<i>Melica uniflora</i> Retz.	Melique uniflore	Poaceae			X
<i>Mespilus germanica</i> L.	Néflier	Rosaceae			X
<i>Milium effusum</i> L.	Milliet étalé	Poaceae			X
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv.	Moehringie trinervée	Caryophyllaceae			X
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) L.C.M. Richard	Néotte nid d'oiseau	Orchidaceae		DAUPHINELLE 1987	
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i> L.	Ornithogale des Pyrénées	Hyacinthaceae			X
<i>Oxalis acetosella</i> L.	Oseille des bois	Oxalidaceae			X
<i>Paris quadrifolia</i> L.	Parisette	Trilliaceae			X
<i>Phyteuma spicatum</i> L.	Raiponce en épis	Campanulaceae			X

Liste des espèces citées sur la forêt de Jarrie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Statuts	INFLORIS	
				Citation antérieure à 2012	Inv. 2012
<i>Pinus sylvestris</i> L.	Pin sylvestre	Pinaceae			X
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	Plantaginaceae		Gourgues 2003	X
<i>Plantago major</i> L.	Grand plantain	Plantaginaceae			X
<i>Poa annua</i> L.	Pâturin annuel	Poaceae			X
<i>Poa nemoralis</i> L.	Pâturin des bois	Poaceae			X
<i>Poa trivialis</i> L.	Pâturin commun	Poaceae			X
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.	Sceau de Salomon multiflore	Convallariaceae			X
<i>Polygonum aviculare</i> L.	Renouée des oiseaux	Polygonaceae			X
<i>Populus nigra</i> L.	Peuplier noir	Salicaceae			X
<i>Populus tremula</i> L.	Peuplier Tremble	Salicaceae			X
<i>Potentilla argentea</i> L.	Potentille argentée	Rosaceae			X
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke	Potentille stérile	Rosaceae		Gourgues 2003	X
<i>Prunella vulgaris</i> L.	Brunelle commune	Lamiaceae			X
<i>Prunus avium</i> L.	Merisier	Rosaceae			X
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Fougère aigle	Dennstaedtiaceae			X
<i>Quercus petraea</i> (Mattuschka) Liebl.	Chêne sessile	Fagaceae			X
<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé, chêne rouvre	Fagaceae			X
<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	Renoncule bulbeuse, Bouton d'or	Ranunculaceae			X
<i>Ranunculus ficaria</i> L.	Ficaire	Ranunculaceae		Gourgues 2003	X
<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante, Bouton d'or	Ranunculaceae			X
<i>Robinia pseudo-acacia</i> L.	Robinier faux-acacia	Fabaceae			X
<i>Rubia perigrina</i> L.	Garance voyageuse	Rubiaceae			X
<i>Rumex acetosa</i> L.	Oseille	Polygonaceae		Gourgues 2003	
<i>Rumex acetosella</i> L.	Petite oseille	Polygonaceae			X
<i>Rumex sanguineus</i> L.	Rumex sanguin	Polygonaceae			X
<i>Ruscus aculeatus</i> L.	Petit Houx, Fragon	Ruscaceae		Gourgues 2003	X
<i>Salix caprea</i> L.	Saule Marsault	Salicaceae			X
<i>Sambucus nigra</i> L.	Sureau noir	Caprifoliaceae			X
<i>Saponaria ocymoides</i> L.	Saponaire faux-basilic	Caryophyllaceae			X
<i>Scilla bifolia</i> L.	Scille à deux feuilles	Hyacinthaceae		Gourgues 2003	X
<i>Scrophularia nodosa</i> L.	Scrofulaire à racines noueuses	Scrophulariaceae			X
<i>Silene nutans</i> L.	Silène penché	Caryophyllaceae			X

Liste des espèces citées sur la forêt de Jarrie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Statuts	INFLORIS Citation antérieur à 2012	Inv. 2012
<i>Solidago gigantea</i> Aiton	Solidage géante	Asteraceae			X
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron râpeux	Asteraceae			X
<i>Sorbus terminalis</i> (L.) Crantz	Alisier terminal	Rosaceae			X
<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trévisan	Bétoine officinale	Lamiaceae			X
<i>Stachys sylvatica</i> L.	Epiaire des bois	Lamiaceae			X
<i>Symphytum tuberosum</i> L.	Consoude tubéreuse	Boraginaceae	ZNIEFF(DC)		X
<i>Tamus communis</i> L.	Tamier	Dioscoreaceae			X
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Schultz Bip.	Chrysanthème en corymbes	Asteraceae	ZNIEFF(DC)		X
<i>Teucrium scorodonia</i> L.	Germandrée scorodaine	Lamiaceae		Gourgues 2003	X
<i>Tilia cordata</i> Miller	Tilleul à feuilles cordées	Tiliaceae	ZNIEFF(DC)		X
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop.	Tilleul à larges feuilles	Tiliaceae			X
<i>Trifolium campestre</i> Schreber	Trèfle champêtre	Fabaceae			X
<i>Trifolium dubium</i> Ehr.	Trèfle filiforme	Fabaceae			X
<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle rampant	Fabaceae			X
<i>Urtica dioica</i> L.	Grande Ortie	Urticaceae			X
<i>Veronica chamaedrys</i> L.	Véronique petit chêne	Scrophulariaceae			X
<i>Veronica hederifolia</i> L.	Véronique à feuilles de lierre	Scrophulariaceae		Gourgues 2003	X
<i>Veronica officinalis</i> L.	Véronique officinale	Scrophulariaceae			X
<i>Veronica serpyllifolia</i> L.	Véronique à feuilles de serpolet	Scrophulariaceae			X
<i>Veronica serpyllifolia</i> L. subsp. <i>serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet	Scrophulariaceae			X
<i>Veronica spicata</i> L.	Véronique en épi	Scrophulariaceae			X
<i>Vicia tetrasperma</i> (L.) Schreber	Vesce à quatre graines	Fabaceae			X
<i>Vinca minor</i> L.	Petite Pervenche	Apocynaceae			X
<i>Vincetoxicum hircundinaria</i> Medik.	Dompce-venin	Asclepiadaceae			X
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) S.F. Gray	Vulpie faux-brôme	Poaceae			X
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C. Gmelin	Vulpie queue de souris	Poaceae			X

PRRA = Protection régionale

P38 = Interdiction de cueillette en Isère

C38 = Réglementation de cueillette en Isère

ZNIEFF = Espèce déterminante ZNIEFF (DC = avec critères; D = sans critères)

## **Annexe III : Localisation des espèces patrimoniales**

---

# ANNEXE III : Localisation des espèces patrimoniales

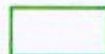


## LEGENDE:

### Statuts des espèces patrimoniales

- ▶ Espèce déterminante ZNIEFF
- ▶ Réglementation de cueillette départementale
- ▶ Interdiction de cueillette départementale
- ▲ Protection régionale

### Limite de la forêt communale de Jarrie



### Limites communales



0 100 200 Mètres